

CONDITIONS GENERALES DE VENTE. FORMATION PROFESSIONNELLE

Mises à jour le 03 septembre 2022

Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des relations contractuelles entre :

la Sarl Pythagore-NHK Formation immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 52106722300011, sise 23 rue Carnot – 84000 Avignon, Organisme de formation professionnelle continue enregistré sous le numéro 93 84 03247 84.

Ci-après dénommée " **l'Organisme de formation** ",

Et,

toute personne physique s'inscrivant à une formation,

Ci-après dénommée " **le Bénéficiaire** "

Conjointement dénommées " **les Parties** ".

L' **Organisme de formation** dispense des formations professionnelles individuelles ou en groupes, sur Avignon et sur la France entière.

En tant que centre de formation certifié Qualiopi, l'**Organisme de formation** respecte les engagements fixés par ce label afin d'assurer des prestations de qualité.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'**Organisme de formation** s'engage à fournir un devis au **Bénéficiaire**. Ce dernier, en cas d'accord, est tenu d'en retourner, à la société, un exemplaire daté et signé, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du **Bénéficiaire**, une attestation de présence peut lui être fournie. Par ailleurs, à l'issue de la formation, l'**Organisme de formation** délivre au **Bénéficiaire** une attestation de fin de formation.

Organisation de nos prestations

Nos formations sont sur-mesure. Par conséquent, afin de s'assurer que la formation choisie correspond bien aux attentes et au profil du **Bénéficiaire**, l'**Organisme de formation** organise plusieurs rendez-vous de positionnement (entretien, évaluations écrite et orale) afin de préciser le niveau d'entrée, les besoins et objectifs dudit **Bénéficiaire**.

Les formations proposées sont organisées soit dans le centre pédagogique de l'**Organisme de formation** - qui s'engage à mettre à disposition des locaux adaptés -, soit sur le lieu de travail ou au domicile du **Bénéficiaire** ou, enfin, en visioconférence.

Le choix du lieu de formation est discuté avec le **Bénéficiaire** afin de tenir compte de ses vœux et contraintes.

L' **Organisme de formation** s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer le bon déroulement de la prestation choisie par le **Bénéficiaire**.

L' **Organisme de formation** s'engage à respecter l'entièreté des termes du contrat conclu avec le **Bénéficiaire**, en particulier en ce qui concerne le programme, le déroulement de la formation et les modalités de règlement.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'**Organisme de formation** ne pourra être tenu responsable à l'égard du **Bénéficiaire**. Ce dernier sera informé par mail ou par téléphone.

Le **Bénéficiaire** s'engage, à respecter l'ensemble des modalités de la prestation telles que prévues dans la convention de formation qu'il a signée.

Le **Bénéficiaire** s'engage également à être présent, ponctuel et impliqué lors de sa formation.

En cas de prestation dans notre centre pédagogique, le **Bénéficiaire** s'engage à respecter le règlement intérieur des lieux.

Tout stagiaire inscrit à une formation financée par le CPF s'engage irrévocablement à passer, à l'issue de sa formation, la certification prévue.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros nets de taxes. Conformément à l'article 261-4-4 du CGI, l'**Organisme de formation** ne facture pas de TVA sur l'activité de formation professionnelle continue.

Les tarifs communiqués incluent les frais de la prestation, les éventuels documents pédagogiques distribués et pour les formations avec obligation de certification, les frais d'inscription au test de certification. L'**Organisme de formation** ne fournit ni repas ni hébergement.

Le prix dû par le **Bénéficiaire** est et demeure, de façon irrévocable, le prix indiqué sur le devis ou la convention de formation.

Les modalités de règlement du montant de la formation varient en fonction de la prise en charge ou non de la prestation par un intermédiaire. Par conséquent, le **Bénéficiaire** et l' **Organisme de formation** s'engagent à respecter les modalités de règlement prévues dans la convention de formation.

Formations sans prise en charge

Si la prestation ne bénéficie d'aucune prise en charge, le **Bénéficiaire** peut, à sa demande, procéder à un règlement en plusieurs fois, sans frais.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire, par chèque ou encore en espèces.

Formations avec prise en charge

■ Si le Bénéficiaire bénéficie d'un financement par un Opérateur de compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le Bénéficiaire est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

■ Dans le cas d'un financement par le CPF, si le budget CPF (compte personnel de formation) du Bénéficiaire lui permet de couvrir l'intégralité de la formation, il n'aura aucun versement quelconque à effectuer.

Pour rappel, tout **Bénéficiaire** inscrit à une formation financée par le CPF s'engage irrévocablement à passer, à l'issue de sa formation, la certification prévue.

Programme des formations

Les formations dispensées sont sur-mesure. Par conséquent, s'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier, partiellement, les contenus des formations pour les adapter aux demandes, aux objectifs précis ou au niveau du **Bénéficiaire**. En effet, les contenus des programmes ou modules figurant sur les fiches de présentation ne sont fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée qu'avec l'accord exprès de l'**Organisme de formation**.

Le **Bénéficiaire** s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de ses propres formations.

Conditions d'annulation d'un programme de formation

Annulation avant le début de la formation

Si le **Bénéficiaire** est empêché de suivre la formation pour une raison de force majeure ou non, le contrat de formation professionnelle continue est résilié de plein droit.

La demande d'annulation de la formation doit être formulée par lettre ou par mail, auprès de l'**Organisme de formation**, au plus tard 7 jours avant la date de début prévue.

Annulation en cours de formation

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'**Organisme de formation** ou d'abandon du stage par le **Bénéficiaire**, pour tout motif, le présent contrat est résilié selon la modalité suivante : paiement uniquement des heures effectuées.

Pour toute annulation d'une séquence de formation, le Bénéficiaire s'engage à prévenir par mail, l'**Organisme de formation** et le formateur, au plus tard 48 h avant la date prévue. Le cas échéant, la séance sera considérée comme due, sauf cas de force majeure.

Protection des données personnelles

Les informations à caractère personnel communiquées par le **Bénéficiaire** à l'**Organisme de formation** sont utiles pour le traitement de l'inscription et pour assurer le bon déroulement des prestations par l'**Organisme de formation** qui en est le seul et unique destinataire.

L'**Organisme de formation** s'engage à ce qu'aucune donnée ne soit transmise à un tiers sans l'accord du Bénéficiaire.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le **Bénéficiaire** dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de limitation et de rectification des données personnelles le concernant. Ces droits peuvent être mis en œuvre par courrier à l'adresse suivante : Pythagore, 23 rue Carnot. 84000 Avignon ou par mail à pythagorefrance@gmail.com.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. Plus précisément, les relations entre **les Parties** sont soumises au droit de la consommation.

Ainsi, en cas de litige survenant entre **les Parties**, la recherche d'une solution amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal d'Avignon.

Dans le cas d'une formation financée par le Compte Personnel de Formation (CPF), les Conditions Générales d'Utilisation stipulées à l'adresse <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation> sont appliquées.

Modification unilatérale des conditions générales

L'**Organisme de formation** se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, les présentes Conditions Générales. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la signature de la convention de formation.

Contact

Le **Bénéficiaire** peut contacter l'équipe de l'**Organisme de formation** par mail à pythagorefrance@gmail.com.